

MISE EN PLACE D'ATELIERS EN LIEN AVEC LA PROGRAMMATION CULTURELLE 2017/2018

Monsieur Daniel PERVES, Adjoint au Maire, expose au Conseil municipal que, dans le cadre de la mise en place d'ateliers en lien avec l'ensemble de la programmation culturelle 2017/2018 (spectacle vivant, arts visuels, bibliothèque municipale, école municipale de musique), il est proposé de voter les tarifs suivants :

LIBELLE	tarifs 2017/2018		
	A	B	C
Participation ateliers de pratique artistique	20 €	10 €	5 €

- tarif A : si prestation supérieure à 500 €,
- tarif B : si prestation comprise entre 200 € et 500 €,
- tarif C : si prestation inférieure à 200 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE les tarifs ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

VOTE	
SUFFRAGES EXPRIMES	29
POUR	29
CONTRE	0

Fait à Landivisiau, le 6 juillet 2017

Le Maire,
Laurence CLAISSE.



Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En Préfecture, le 13/07/2017

Et de la publication, le 12/07/2017

Fait à Landivisiau, le 06/07/2017

Le Directeur Général des Services,

Pascal NANTEL